



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16
Télécopie : 04 90 05 56 43
mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 09 AVRIL 2021

A 18H 30 à la SALLE DES FETES

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BELLANDE, M. BORDE, Mme MALIVEL, Mme. BERNARD, M. JEAN, M. TRIBOLLET, M. BERGERON. M. CHOMETTE, M. CHEMIN, Mme THIERRY, Mme GRAS, M. DEVAUX,

Absents excusés : Mme Brazard pouvoir à Mme Bonnelly,

Mme le Maire remercie les conseillers ainsi que l'assistance.

Le compte-rendu du 24 février 2021 est approuvé à l'unanimité

1/BUDGET PRIMITIF MAIRIE 2021

L'objectif principal est de maîtriser les dépenses. L'année 2021 va être très particulière comme celle de 2020. Gérard Debroas explique que nous avons reçu tardivement les chiffres pour les dotations ainsi que les ressources fiscales. Les taux ne changent pas.

L'excédent de fonctionnement du compte administratif 2020 est de 693 184.93 €. Par mesure de prudence, il est proposé de laisser en fonctionnement 335 000 € et d'affecter à la section d'investissement pour les travaux 358 184.93 €.

Il présente les prévisions de la section de fonctionnement en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement

DEPENSES	2 358 011.00 €
Charges à caractère général	683 739.44 €
Charges de personnel	1 107 300.00 €
Atténuation de produits	28 500.00 €
Autres charges gestion courante	164 004.34 €
Charges financières	23 244.91 €
Charges exceptionnelles	109 622.31 €
Virement à la section d'investissement	235 000.00 €
Opération d'ordre	6 600.00 €
RECETTES	2 358 011,00 €
Excédent antérieur reporté	335 000.00 €
Produits des services domaines	629 600.00 €
Impôts et taxes	974 653.00 €
Dotations et participations	109 758.00 €
Autres produits gestion courante	93 500.00 €
Atténuations de charges	100 000.00 €
Produits exceptionnels	115 500.00 €

Les subventions aux associations sont maintenues au niveau de l'année dernière. Pour certaines, le versement sera lié à la réalisation de la manifestation. Michèle Malivel informe les conseillers que le festival Beckett est programmé du 19 au 21 juillet 2021.

Puis la section d'investissement en dépenses et en recettes

Section d'investissement

DEPENSES	1 093 944.93 €
Déficit	3 628.17 €
Immobilisation incorporelle	5 000.00 €
Immobilisations en cours (1)	594 654.24 €
Restes à réaliser 2020(1)	353 520.59 €
Remboursement emprunts	82 889.15 €
Subvention équipements bâtiment du rouge	47 029.72 €
Opération compte de tier (Scic Okhra)	14 080.00 €
RECETTES	1 093 944.93 €
Affectation de l'excédent de 2020	358 184.93 €
Subventions	100 900.00 €
Dotations (FCTVA + TLE)	114 860.00 €
Emprunts 2021	285 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	235 000.00 €

Opérations 2021 (1) immobilisations en cours :

Opérations	Restes à réaliser 2020	Propositions 2021	Total
Sentier des Ocres	70 000.27 €	71 143.73 €	141 144.00 €
Travaux Village	1 966.50 €	98 033.50 €	100 000.00 €
Travaux campagne	35 450.91 €	180 000.00 €	215 450.91 €
Mobiliers	1 133.78 €	54 925.31 €	56 059.09 €
Travaux école	6 596.76 €	-6 596.76 €	0
Travaux de sécurité incendie	17 846.08 €	2 153.92 €	20 000.00 €
Travaux bâtiment scolaire	1 042.00 €	3 958.00 €	5 000.00 €
Travaux bâtiments publics	22 872.86 €	12 127.14 €	35 000.00 €
Travaux cimetière	6 385.91 €	53 614.09 €	60 000.00 €
Extension réseau électricité	23 664.07 €	1 335.93 €	25 000.00 €
Restauration église	11 277.00 €	-11 277.00 €	
Vidéo protection	1 227.35 €	2 772.65 €	4 000.00 €
Signalétique	3 520.83 €		3 520.83 €
Agence postale Communale	3 730.84 €	-3 730.84 €	0
Logement social ancienne poste	129 551.15 €	5 448.85 €	135 000.00 €
Réhabilitation fontaine Naiades	9 284.00 €	3 716.00 €	13 000.00 €
Acquisition complexe IGN	7 970.28 €	2 029.72 €	10 000.00 €
Logement Burlière N° 51		75 000.00 €	75 000.00 €
Nouveau CLSH + Cour		50 000.00 €	50 000.00 €
Total	353 520.59 €	594 654.24 €	948 174.83 €

-TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

A compter de 2021 la nouvelle réglementation s'applique. Suppression de la taxe d'habitation. Elle est compensée par le versement aux communes de la taxe sur le foncier bâti qui était prélevée par le département avec un coefficient correcteur pour maintenir les mêmes niveaux de recettes communales.

	Bases d'imposition	Taux votés	Produits
Taxe foncière	3 202 000	29.46 %	943 309 €
Taxe foncière non bâti	136 700	45.00 %	61 515 €
Total Ressources			1 004 824 €

Explication : taux communal + taux départemental = nouveau taux pour taxe foncière.

Nouveau taux 14.33% + 15.13% : **29.46%**

Les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 1995.

Mathieu Bergeron s'interroge sur le montant prévu pour la réhabilitation de la maison « Bianciotto ». Il estime qu'entre l'achat et les travaux, il va falloir 300 000 €. Cette somme aurait pu être mise sur un autre projet. Il demande des explications sur le nouveau CLSH. Mme le Maire répond qu'elle a rencontré les personnes du centre social. Pour le moment elle n'a pas de retour. Elle attend les nouvelles normes pour l'ouverture d'un CLSH. Elle a fait faire un relevé des lieux par un architecte pour mieux appréhender cette maison, il y a 107m². Elle pense mettre à la disposition environ 80 % du bâtiment pour le CLSH et le reste le garder pour faire des salles de réunions.

Mme Michèle Malivel demande si, dans la signalétique, il est prévu l'achat du radar pédagogique pour les 30km heure.

Marc Jean demande des explications sur les travaux campagne et insiste sur le fait qu'il faut aller sur place. Mme le Maire précise qu'elle est allée voir l'ensemble des routes et chemins communaux. Elle a constaté leur état catastrophique notamment côté Nord où on peut parler d'« abandon ». Il y a du travail à faire.

Marc Jean demande combien le budget mairie va prendre en charge en 2021 pour l'écomusée conservatoire et la Scic Okhra.

Gérard Debroas fait la somme des différentes aides = 7 122 € de subvention d'équilibre, 22 000 € pour les parts sociales, 14 080 € pour le vallon de Péquincan, 47 029€ pour les travaux dans le bâtiment du rouge et 5 000 € de subvention pour les 100 ans de l'Usine Camille Mathieu. Ce ne sont pas des dépenses pour Okhra mais pour l'ensemble du site qui appartient à la Mairie. On valorise ainsi que les bâtiments de l'Ecomusée Conservatoire.

Marc Jean fait remarquer qu'on ne pourra plus dire que l'écomusée conservatoire ne coûte rien.

Gérard Debroas mentionne que tout coûte. Mme le Maire précise que c'est un choix politique

Marc Jean avait demandé une baisse de 5 points la taxe foncière non bâtie, qu'on la passe de 45% à 40 %. Gérard Debroas lui répond que cette année cela n'est pas raisonnable, vue la crise sanitaire avec diminutions des ressources et augmentations des certaines dépenses. Cela donnerait un signe inopportun. On verra l'année prochaine.

On passe au vote du budget primitif mairie 2021 :

► 2 contres : Marc Jean et Mathieu Bergeron

Mathieu Bergeron explique qu'il vote contre car il est noté une somme importante sur la ligne fêtes et cérémonies mais on ne sait pas pourquoi faire. Il avait demandé un budget participatif de 10 000 €, rien n'est prévu. On prévoit des travaux dans la maison

« Bianciotto ». Par rapport à la location on va perdre de l'argent et on ne met rien pour le bâtiment de l'Ecole.

► 2 Abstentions : Mme Michèle Malivel et Lionel Tribollet

Lionel Tribollet dit qu'il ne maîtrise pas et ne comprend pas le budget donc il préfère s'abstenir. Gérard Debroas précise qu'il est toujours disponible pour expliquer et il est surpris qu'on ne vienne pas le voir.

Michèle Malivel précise que les autres budgets ont été étudiés. Pour celui-là il y a des choses qui lui échappent. On n'a pas assez travaillé en détail pour elle. Elle demande une réunion en juin et en octobre pour faire le point des dépenses et des recettes.

► 11 pour

2/BUDGET PRIMITIF PARKING 2021

Cette année étant particulière, il est proposé de laisser en fonctionnement l'excédent de 2020 soit 114 222.47 €.

Section de fonctionnement

DEPENSES	226.029.70 €
Achats et autres charges	85 559.07 €
Charges du personnel	56 328.00 €
Autres charges	100.00 €
Dotations aux amortissements	84 042.63 €
RECETTES	226 029.70 €
Résultat 2020	114 222.47 €
Produits des services	100 500.00 €
Subventions transférées	11 307.23 €

Section d'investissement

DEPENSES	341 261.80 €
Immobilisations	329 954.57 €
Opérations d'ordres	11 307.23 €
RECETTES	341 261.80 €
Excédent 2020	257 219.17 €
Dotations aux amortissements	84 042.63 €

Le nouveau véhicule doit être livrée en juin 2021. Une étude est réalisée pour l'achat d'une balayeuse. Une démonstration est prévue le mardi 20 avril à 14h.

Vote du budget primitif parkings 2021 :

► 15 pour

3/BUDGET PRIMITIF ECOMUSEE CONSERVATOIRE 2021

Le budget du conservatoire fonctionne en ressources avec les versements de la redevance par la Scic okhra. L'excédent de fonctionnement du compte administratif 2020 de 17 093.33 € est affecté en investissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES	25 174.28 €
Virement prévisionnel section investissement	5 988.53 €
Charges à caractère général	0€
Charges financières	2 005.45 €
Dotations aux amortissements	17 180.30 €
RECETTES	25 174.28 €
Redevance	6 250.00 €
Subvention exceptionnelle mairie	7 122.31 €
Subventions transférées	11 801.97 €

Section d'investissement

DEPENSES	154 173.43 €
Déficit de 2020	14 119.87 €
Emprunts	11 561.29 €
Opération pour compte de tiers	14 080.00 €
Subvention d'équipement	11 801.97 €
Immobilisations corporelles	102 610.30 €
RECETTES	154 173.43 €
Virement prévisionnel de la section de fonctionnement	5 988.53 €
Affectation 2021	17 093.33 €
Dotations aux amortissements	17 180.30 €
Opération pour compte de tiers	14 080.00 €
Subvention état	47 029.72 €
Subvention mairie	52 801.55 €

Pour 2021 il est proposé que le budget mairie verse au budget écomusée conservatoire :

- Une subvention en fonctionnement pour équilibrer le budget primitif de l'écomusée conservatoire de 7 122.31 €
- Un montant de 14 080 € en se substituant à la Scic Okhra pour les travaux du Péquican pour compléter la subvention de la Région Sud sur ce projet.
- Une subvention pour les travaux d'investissement dans le bâtiment du rouge pour 47 029.72€
- L'acquisition des parts sociales pour 22 000 €

Total pour 2021 à la charge du budget mairie pour le budget écomusée conservatoire
90 232.03 €

C'est un gros effort fait pour l'écomusée conservatoire des ocres.

Vote du budget primitif écomusée conservatoire 2021 :

▶ 1 contre M. Marc JEAN

▶ 14 pour

4/BUDGET PRIMITIF REGIE TRANSPORT SCOLAIRE 2021

Le budget de la régie des transports scolaire gère seulement le circuit du bus scolaire
l'autre véhicule qui effectue l'autre ramassage dépend du budget principal mairie.
L'excédent de fonctionnement de 2020 de 14 000.66 € est laissé en fonctionnement.

Section de fonctionnement

DEPENSES	22 292.000 €
Charges à caractère général	12 500.00 €
Charges du personnel	9 692.00 €
Autres charges	100.00 €
RECETTES	22 292.00€
Excédent	14 000.66 €
Participations des parents	390.34 €
Subvention Conseil général	7 901.00 €

Section d'investissement

DEPENSES	59 985.11 €
Immobilisations	59 985.11 €
RECETTES	59 985.11 €
Solde d'exécution reporté 2020	59 985.11 €

Vote du budget primitif :

▶ 15 pour

5/BUDGET PRIMITIF COMMERCE FICHOU 2021

Le budget du commerce Fichou permettra la réalisation des travaux d'entretien du bâtiment. L'excédent de fonctionnement de 2020 de 18 610.41€ est laissé en fonctionnement.

Section de fonctionnement

DEPENSES	26 069.69 €
Charges à caractère général	21 614.85 €
Dotations aux amortissements	4 454.84 €
RECETTES	26 069.69 €
Résultat 2020	18 610.41 €
Locations	4 370.00 €
Subventions transférées	3 089.28 €

Section d'investissement

DEPENSES	15 531.05 €
Immobilisation en cours	12 441.77 €
Subventions de transfert	3 089.28 €
RECETTES	15 531.05 €
Excédent 2020	11 076.21 €
Amortissement	4 454.84 €

Vote du budget primitif Commerce Fichou:

► 15 pour

6/AMORTISSEMENT DES CAMERAS BUDGET PARKINGS

L'installation des caméras sur les parkings soumis à TVA est terminée. Le coût total est de 153 540.38 € HT. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'amortissement sur 10 ans soit 15 354.04 € par an à compter de 2021.

7/ CREATION POSTE SENTIER DES OCRES SAISONNIER POUR 2021

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique au sentier des ocres saisonnier pour 2021.

8/CREATION DES POSTES PREPOSES SENTIER DES OCRES / ACCUEIL POUR JUILLET-AOUT

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création de 16 postes de préposés pour le sentier des ocres et l'accueil sur les parkings pour les mois de juillet et août.

9/ AVENANT N°1 LOT PEINTURE-CREPIS LOGEMENT ANCIENNE POSTE

L'architecte conseil a demandé la création de génoises et l'encadrement des fenêtres en blanc cassé. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 1 du lot peinture -crépis de 1 836 €.

10/APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE ROUSSILON ET LA SCIC OKHRA

Les travaux de Péquincan qui vont être réalisés dans le Vallon sont financés par une subvention de la Région Sud. La commune va se substituer à la Scic Okhra et prendre à sa charge la différence entre le total hors taxe soit 14 080.00€. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention qui permettra le versement à la Scic Okhra de cette somme par la mairie.

11/APPROBATION CONVENTION DE CONTROLE ET ENTRETIEN DES BOUCHES POTEAUX INCENDIE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention de prestation de services pour le contrôle et l'entretien des bouches et poteaux incendie avec la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon. La rémunération est de 48.36 € TTC par poteau soit 4 497.4 €. La convention est valable 4 ans.

12/APPROBATION CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE SERVICES INFORMATIQUES AVEC LA SOCIETE AITEC

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat de maintenance et de services informatiques avec la société AITEC SERVICE de Cavaillon pour 10 171 € TTC par an.

13/APPROBATION CONTRAT DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES AVEC LA SOCIETE INTRAMUROS

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat de maintenance des équipements thermiques avec la société INTRAMUROS de Marseille pour 7 592.16 € TTC par an.

14/APPROBATION CONTRAT DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ALARMES INCENDIES AVEC LA SOCIETE SECURITE VOL FEU

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat d'entretien pour la vérification du système des alarmes incendies avec la société Sécurité Vol Feu de l'Isle sur la Sorgue pour 684 € TTC par an.

15/APPROBATION CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE ISOGARD

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat pour la maintenance périodique des appareils de sécurité matériel incendie avec la société ISOGARD. Les tarifs sont fixés selon la grille tarifaire. Le contrat est valable une année renouvelable 3 fois.

16/ APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL POUR SURVEILLANCE INTERCLASSES

Le protocole covid a nécessité la mise en place de 3 services pour les repas à la cantine. Il a été décidé de passer une convention avec l'Association du Centre Social et Culturel Lou Pasquié pour une mise à disposition d'un assistant d'animation afin d'assurer la surveillance des élèves durant la pause méridienne. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité cette convention.

**17/ APPROBATION AVENANT N° 1 LOT 4 MENUISERIE ENTREPRISE TARDIEU
LOGEMENT DANS ANCIEN BUREAU DE POSTE**

Suite au déplacement du compteur électrique dans le placard EDF situé à l'entrée du l'immeuble, il a fallu créer un placard. L'entreprise TARDIEU a établi un devis pour 333€ HT qui est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux.

**18/ APPROBATION RENOUVELLEMENT CONVENTION D'ANALYSES AVEC LE
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention d'analyse avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de Vaucluse qui concerne la cuisine et le réfectoire à l'école, suivant une grille tarifaire pour 1461 jours.

**19/ APPROBATION AVENANT N°10 DU REGLEMENT INTERIEUR SUITE A
ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CASTILLON AU RESEAU
DES MEDIATHEQUES « MONT ET VALLEE DU CALAVON »**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 10 du règlement intérieur au réseau des médiathèques « Mont et Vallée du Calavon », pour l'adhésion de la commune de Saint Martin de Castillon à ce réseau.

-Approbation de la convention avec le centre social pour remplacer la cantinière.

-Approbation de la demande de subvention pour l'exposition de 50 photos sur toiles dans le village de Hans Sylvester du 15 juin au 15 octobre. La mairie paiera 10 000 € sur le cout de 47 000 € pour cette exposition. Le vernissage est prévu en même temps que la St Jean des Couleurs.

La séance est levée à 20 h 40mm.